

COMMUNE DE HAYBES



**Révision générale du
Plan Local d'Urbanisme**

**PLAN SCHÉMATIQUE DES RÉSEAUX
D'ASSAINISSEMENT**

Ech. 1/2.000 ème

Bourg -Centre



Vu pour être annexé à la
délibération du conseil municipal
du 7 juillet 2015,
approuvant la révision générale
du Plan Local d'Urbanisme.

Cachet de la Mairie
et signature du Maire :

Revisé : 2006/07

Document Initial :
Publié le : 16.05.2000
Approuvé le : 05.05.2000

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :
07.07.2015		

Sources :
- Fond de plan digitalisé fourni par la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse.
- Mise à jour du fond de plan effectuée en 2013 par le S.A.R.L. Bureau d'Etudes DUMAY.
- Report des réseaux selon plans de recensement fournis par la Commune et mise à jour des réseaux effectuée en concertation avec la D.D.T. des Ardennes en Novembre 2009.
- Mise à jour des réseaux et ouvrages d'assainissement des rues Picot Simon et des Mésanges par le S.A.R.L. Bureau d'Etudes DUMAY en 2013.
- Mise à jour des réseaux de la rue Biot par le S.A.R.L. Bureau d'Etudes DUMAY en juillet 2015.

LÉGENDE

- Limite de Commune
- Réseau pluvial existant
- Réseau eaux usées existant
- Réseau unitaire existant
- Refoulement existant
- Poste de refoulement
- D 01 Déversoir d'orage

Avertissement :

Ce plan schématique de situation des réseaux a été établi conformément à l'article R.123-14 du Code de l'Urbanisme.

Il ne constitue pas un plan de recensement des réseaux. Il a été établi sur la base des données fournies au Bureau d'Etudes en cours de procédure de révision du P.L.U. (voir liste des sources d'informations ci-dessus).

Il ne donne aucune garantie sur l'existence, le positionnement et les caractéristiques réelles des réseaux existants (profondeur, état du réseau, etc.).

Le Bureau d'Etudes décline toute part de responsabilité sur les erreurs éventuelles qui pourraient entacher ce document.

